

MINISTÈRE
de l'ÉDUCATION
NATIONALE

Beaux - Arts

Monuments Historiques
Fouilles & Sites

Inventaire des Sites
dont la conservation
présente un intérêt
général

ÉTAT FRANÇAIS
~~REPUBLIQUE FRANÇAISE~~

LE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ÉDUCATION
NATIONALE

Vu la loi du 2 mai 1930 concernant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4;

Vu l'arrêté du 10 août 1942 pris par application de la loi du 11 juillet 1942;

A R R Ê T É

ARTICLE 1^o - Sont inscrits à l'inventaire des Sites dont la conservation présente un intérêt général:

- 1^o/ La Pinède de BOUTENAC (Commune de BOUTENAC, Aude) avec sol, rochers, cours d'eau et essences, comprenant les parcelles cadastrales I296 (Pinède Ouest) et 439 (Pinède Sud)
- 2^o/ La Chapelle et la grotte de St-SIMEON (Sise dans la Pinède Sud énoncée ci-dessus) avec façade, élévation et toitures. Ensemble cadastré sous le n^o 469.

L'ensemble comprend les parcelles cadastrales n^o 439, 469, I296 appartenant à la commune.

ARTICLE 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la préfecture et au Maire de la Commune de BOUTENAC, propriétaire

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution

PARIS, le 9 novembre 1942
Par délégation spéciale
Le Secrétaire Général des Beaux - Arts
L. HAUTECOEUR

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE
ET
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

(DIRECTION DU PATRIMOINE)

LISTE
DES IMMEUBLES PROTÉGÉS
AU TITRE DES LÉGISLATIONS
SUR
LES MONUMENTS HISTORIQUES
ET SUR LES SITES
DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AUDE

(ARRÊTÉE AU 15 FÉVRIER 1981)

Boutenac. —

- Pinède de Boutenac avec sol, rochers, cours d'eau et essences [parcelles n° 1296 (pinède ouest) et n° 439 (pinède sud)]; chapelle et grotte de Saint-Siméon, sises dans la pinède sud, avec façades, élévations et toiture (parcelle n° 469 du cadastre) [*S. Ins.* : 9 novembre 1942].

2

11 AUDE BOUETENAC

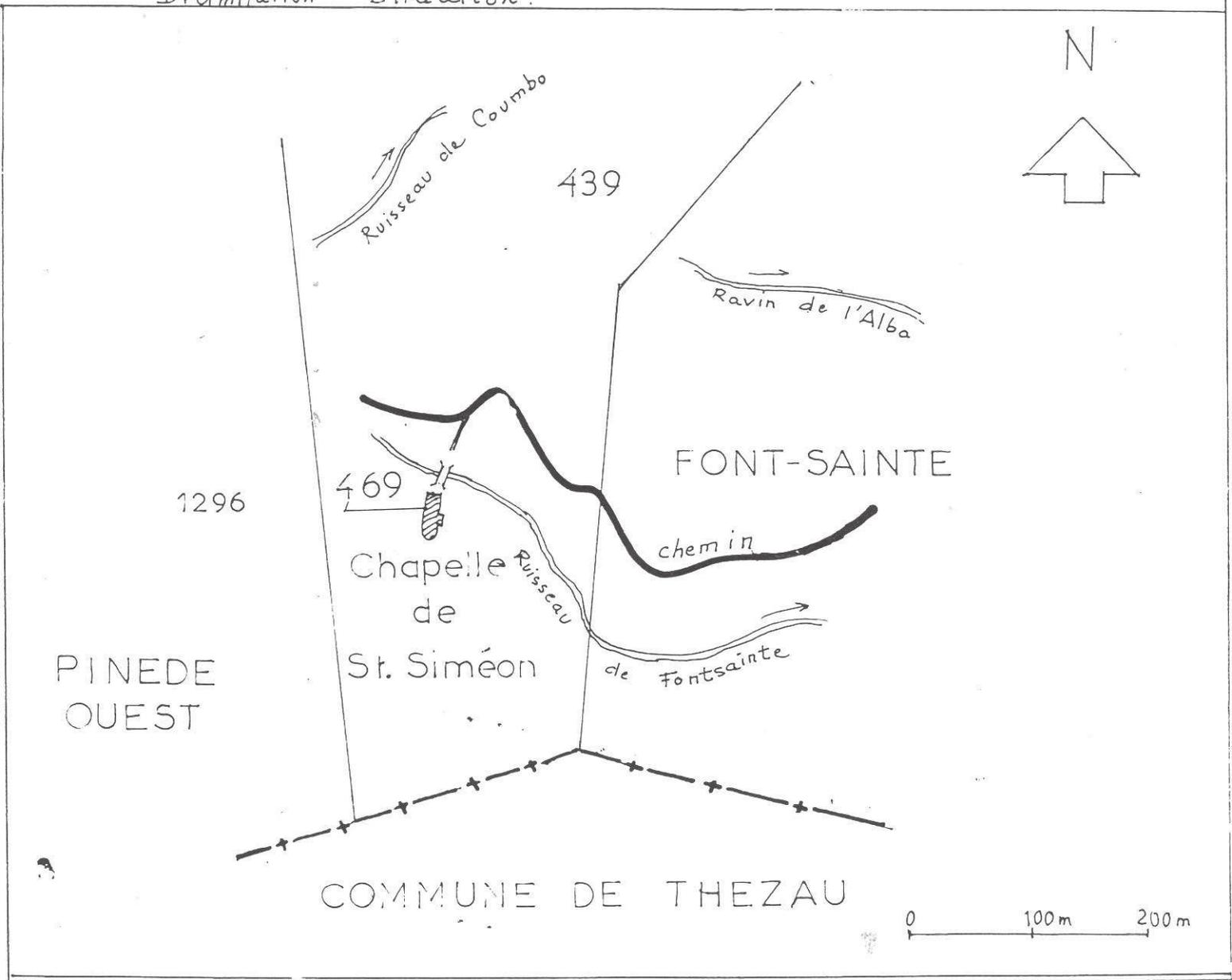
CANTON : LEZIGNAN-CORBIERES
ARRONDT : NARBONNE



ORIGINAL

LA PINEDE, L'ERMITAGE ST.-SIMEON, LA CHAPELLE

Délimitation Situation?



Sont inscrits à l'Inventaire des Sites dont la conservation présente un intérêt général

- 1) La Pinède de BOUTENAC (commune de BOUTENAC, Aude) avec sol, rochers, cours d'eau et essences, comprenant les parcelles cadastrales 1296 (pinède Ouest) et 439 (pinède Sud)
- 2) La chapelle et la grotte de St.-SIMEON (sis dans la Pinède Sud énoncée et dessus) avec façades, élévations toitures, Ensemble cadastré sous le n° 469;

l'ensemble comprend les parcelles cadastrales N°s 439, 469, 1296 appartenant à la commune.

(Arrêté du 9 novembre 1942)



COMMUNE

DE

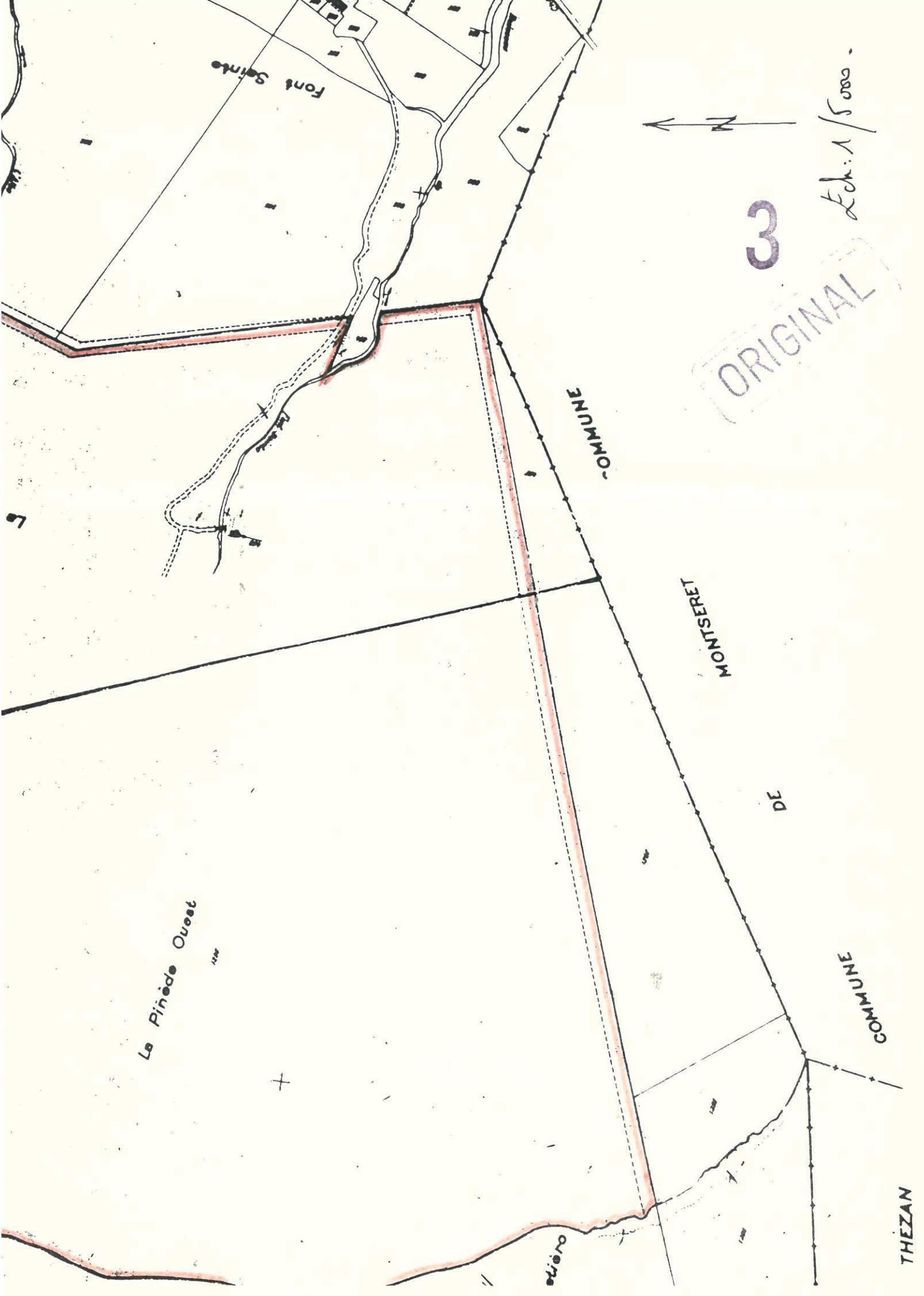
MONTSERET

COMMUNE

ORIGINAL

3

Ech. 1/5000



Le Pinède Ouest

Font Sainte

MONTSERRET

COMMUNE

DE

COMMUNE

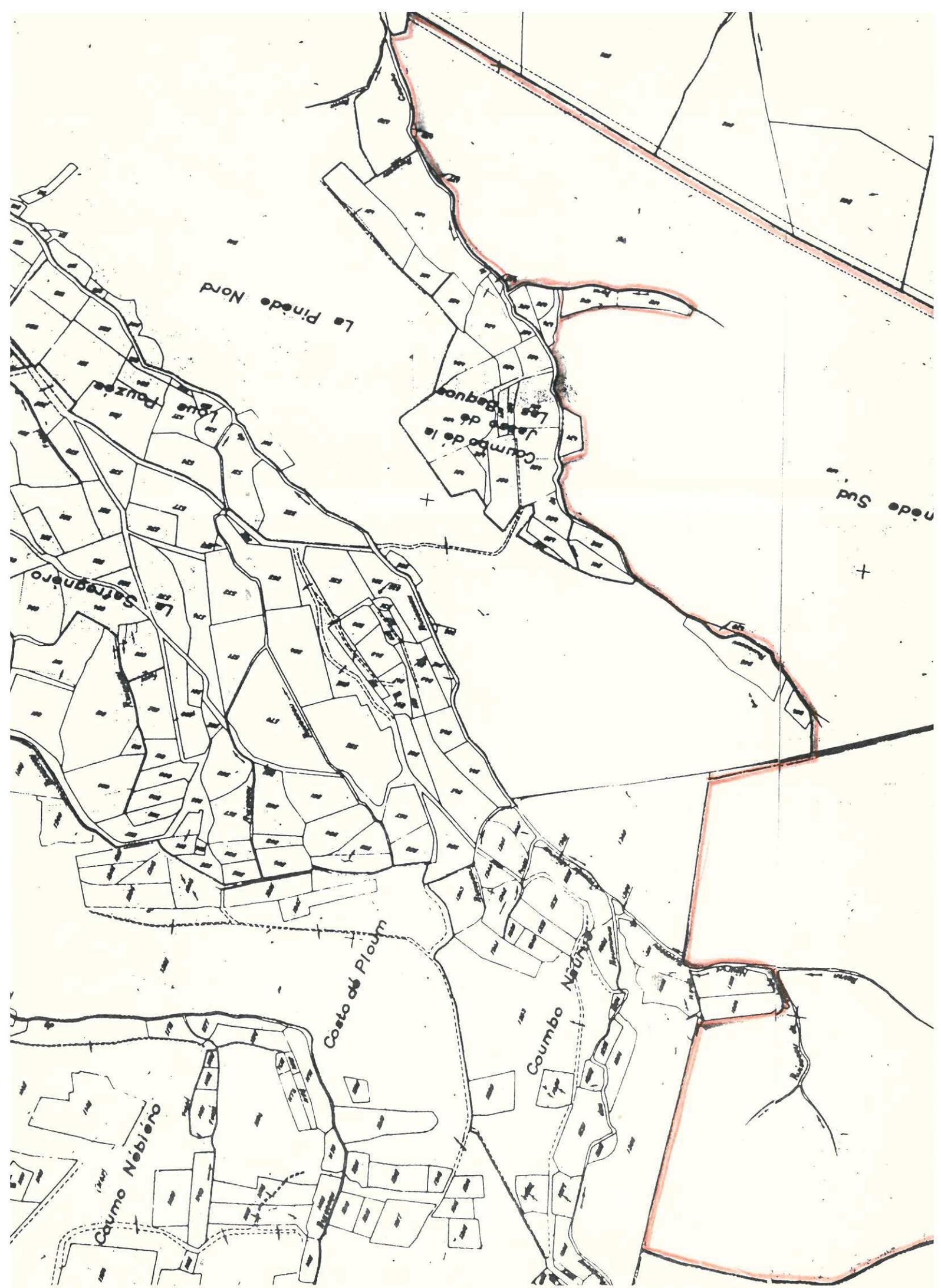
THEZAN

ORIGINAL

3



Ech: 1/5000



Le Pinedo Nord

Counbo de la
Jaso de
las Baños

node Sud

La Sagrañero

Costo de Ploum

Counbo Nébiero

Counbo Nébio

Département de l'AUDE

Identification des sites
classés ou inscrits dans les
communes à cadastre rénové.

S I T E I N S C R I T

Pinède de Boutenac Ouest et Sud et
chapelle Saint-Siméon à Font Sainte.

Arrêté ministériel du 9 novembre 1941

Ancien Cadastre	Cadastre rénové
<u>Commune de BOUTENAC.</u>	
Parcelles cadastrales n° 439, 469, 1296 (Cadastre rénové). ancien cadastre : section C n° 291, 292	Parcelles cadastrales : Section C n° 467, <u>468</u> , 469, 1296.

DEPARTEMENT : AUDE .

COMMUNE : BOUTENAC

SITE : Chapelle et grotte de St Simeon, Pinède de Boutenac

ARRETE : Site inscrit le 9 Novembre 1942.

ORIGINAL 4

ANCIENNES REFERENCES		NOUVELLES REFERENCES		OBSERVATIONS
Sections	Parcelles	Sections	Parcelles	
C	1296 439 469			Sous changement. <i>ln f</i> la limite sud n'est pas certaine si l'on se réfère au plan origine